



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N°20/2022_DIR TIPUTA

| | |
|--|--|
| <p>Fiche de poste N°20/2022_DIR TIPUTA</p> | <p>Poste : CHARGE D'ÉCOLE EN REP+ - ÉCOLE DE TIPUTA</p> |
| <p>Descriptif et contexte du poste</p> | <p>Sous l'autorité de l'IEN de circonscription et selon le contrat d'objectifs défini avec les autorités académiques, le chargé d'école au sein du dispositif de l'éducation prioritaire renforcé de la Polynésie exerce ses responsabilités pédagogiques et administratives, et ses obligations à l'égard des élèves, des parents d'élèves et des partenaires de l'école. Il travaille au sein d'une équipe pluri-catégorielle 1^{er} et 2nd degrés, des groupes de travail avec les équipes pédagogiques du réseau REP+, du collège et avec les partenaires associés pour la mise en œuvre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.</p> <p>Il propose et met en œuvre des innovations favorisant la réalisation du projet d'école et du projet de réseau. Il organise la scolarité de tous les élèves et apporte une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide.</p> <p>Il conduit les orientations (analyse, synthèse, évaluation) pédagogiques et éducatives en vue de l'amélioration des résultats des élèves.</p> <p>Il élabore et renseigne les outils de suivi et de pilotage en relation étroite avec le secrétaire de comité exécutif et l'inspecteur de circonscription.</p> <p>Evaluation : Un rapport d'activités annuel contribuera à l'analyse et au bilan des actions conduites au sein du réseau REP+ ;</p> <p>Situation administrative : Non déchargé, poste définitif</p> |
| <p>Missions</p> | <ul style="list-style-type: none">▪ Représenter l'institution auprès des familles et des collectivités territoriales.▪ Impulser et accompagner les orientations pédagogiques et éducatives en lien avec la politique conduite dans le cadre du programme REP+ territorial et du projet de réseau.▪ Impulser une réflexion didactique et pédagogique au service de la réussite de tous les élèves.▪ S'engager dans la mise en place du contrat d'objectifs REP+ de l'école, de circonscription des Tuamotu Gambier.▪ Participer à l'évaluation des actions partenariales mises en place au sein de son école.▪ Connaître les dispositifs d'accompagnement.▪ Faire preuve de capacités relationnelles et d'une bonne écoute en direction des familles, des élèves et de l'ensemble de ses partenaires.▪ Coordonner et piloter le projet d'école et les projets éducatifs et pédagogiques avec les axes du programme REP+ territorial et du projet de réseau de la circonscription des Tuamotu Gambier. |

| | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser et animer les instances de concertation et de régulation de l'école. ▪ Mutualiser et valoriser les compétences des élèves sous sa responsabilité. ▪ Accompagner les familles à la parentalité : impulser et mettre en œuvre une réflexion sur l'importance des relations avec les familles. ▪ Veiller à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation qui lui est applicable. ▪ Développer les initiatives pédagogiques, les expérimentations et les pratiques innovantes et contribuer à leur diffusion au sein du réseau. ▪ Organiser la scolarité de tous les élèves et apporter une attention particulière à la personnalisation des parcours, en articulant les différents dispositifs d'aide. ▪ Participer activement aux travaux des instances du réseau et contribuer à l'élaboration des actions, leur mise en œuvre et leur évaluation. ▪ Être l'interlocuteur des autorités locales et veiller à la qualité des relations avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école. ▪ Être le garant d'un climat scolaire propice aux apprentissages. ▪ Disposer de bonnes connaissances du système éducatif, des textes de l'éducation prioritaire et du dispositif REP+ territorial. ▪ Savoir agir avec éthique et responsabilité dans le respect des principes du service public d'éducation. |
| <p>Qualifications et Compétences requises</p> | <p>Pour pouvoir accéder à ce poste, être inscrit sur la liste d'aptitude à la direction d'école est souhaité.</p> <p>Être titulaire du CAFIPEMF serait un atout supplémentaire.</p> <p>Une expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction est vivement souhaitée.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être capable d'animer les instances de concertation et de régulation de la vie de l'école, en prenant en compte la diversité des partenaires. ▪ Maîtriser les outils informatiques et numériques ainsi que l'Internet dans les différents aspects de la gestion de l'établissement. ▪ Disposer de compétences organisationnelles et méthodologiques pour savoir apprécier de façon distanciée les diverses situations et prendre les décisions adaptées. |
| | <p>1. Dans le domaine de la connaissance du système éducatif en rapport avec le poste sollicité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaissances du système éducatif en général et du premier degré en particulier et de l'inter-degré ▪ Connaissances de l'éducation prioritaire de la Polynésie française, enjeux, finalités, évolutions. ▪ Connaissances des orientations actuelles de la politique éducative du pays. ▪ Connaissances de la politique de la commune ▪ Connaissances de l'environnement culturel, associatif et institutionnel de la commune. <p>2. Dans le domaine pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les conditions et les contraintes d'exercice en éducation prioritaire. ▪ Connaître le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. ▪ Connaître les ressources académiques et nationales pour enseigner en éducation prioritaire. ▪ Développer une pédagogie de projet et mettre en œuvre la différenciation pédagogique. |

| | |
|---|--|
| | <p>3. Dans le domaine administratif</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacité à organiser son travail, à anticiper, à programmer. ▪ Maîtrise des outils bureautique et numériques. ▪ Capacité à élaborer des outils de pilotage. <p>4. Dans le domaine relationnel et de la posture professionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Capacités à travailler en équipe élargie. ▪ Capacités à l'adaptation. ▪ Qualité de l'expression. ▪ Aptitude à la communication. ▪ Capacités d'écoute. ▪ Sens de la représentation du système éducatif. ▪ Sens des responsabilités et de l'initiative. ▪ Capacité à fédérer. ▪ Se former et rechercher à se former à la prise en charge de la difficulté scolaire. ▪ Développer une pratique réflexive. ▪ Participer à la mise en œuvre des projets au sein du réseau. ▪ Faire preuve de bienveillance en préservant un niveau d'exigence élevé. ▪ Motiver et valoriser. |
| Rattachement administratif | Ecole rattachée à la circonscription n°6 Tuamotu Gambier |
| Modalités de recrutement et dépôt des candidatures | <p>>Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fiche de candidature portant l'avis de l'IEN - Curriculum vitae. <p>>Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au Pôle des Ressources Humaines du 1^{er} degré de la DGEE (par mail : gestco.brh1@education.pf).</p> <p>>Les candidats seront convoqués pour un entretien (30') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant. Les candidats des îles passeront l'entretien par « visioconférence».</p> <p>> L'entretien se déroulera en deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exposé des motivations du candidat ; - questionnement de la commission. <p>La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée selon le calendrier suivant</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la DGEE (Pôle PRH1) : le 29 avril 2022 avant midi <p><u>Date des entretiens</u> : Le vendredi 06 mai 2022</p> <p><u>Lieu</u> : DGEE, site Taaone, circonscription pédagogique des Tuamotu-Gambier</p> |